



## Santé : JM Blanquer veut une visite médicale pour tous les enfants de moins de 6 ans

Santé : JM Blanquer veut une visite médicale pour tous les enfants de moins de 6 ans : Alors que les médecins scolaires manquent, Jean-Michel Blanquer veut améliorer l'accès à la santé des moins de 6 ans, en rapprochant santé scolaire, PMI et médecins libéraux. Alors qu'un récent rapport de l'Académie de médecine alerte sur la dégradation de l'état de la médecine scolaire depuis quelques années (1 000 médecins scolaires pour plus de 12 millions d'élèves en 2016, contre 1400 en 2006), Jean-Michel Blanquer tente remédier à la situation en mobilisant des médecins non scolaires, mais aussi en prenant des mesures pour rendre effective la visite médicale de tous les enfants avant 6 ans. Avec la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, le ministre de l'Education nationale a annoncé, lundi 27 novembre, un « renforcement du parcours de santé » de ces jeunes élèves. Dans le cadre du volet prévention de la stratégie nationale de santé publique 2018-2022, « il s'agit d'agir contre les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins », notent-ils dans un communiqué publié sur le site de l'Education nationale. « Mieux coordonner l'accès à la santé » des moins de 6 ans Pour améliorer l'offre de santé des moins de 6 ans, le gouvernement a annoncé 4 mesures. Tout d'abord, l'inscription de la politique de santé scolaire dans le cadre de la politique de santé publique. Les conventions entre les ARS (agences régionales de santé) et les rectorat seront « actualisées ». Les comités académiques d'éducation à la santé et à la citoyenneté ( CAESC ) – des instances de réflexion qui évaluent et conçoivent des projet éducatifs en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé dans les établissements – verront aussi leur action renforcée. Ensuite, Agnès Buzyn et Jean-Michel Blanquer souhaitent « mieux construire et coordonner l'accès à la santé des enfants » de moins de 6 ans, en renforçant la coordination et un « travail partagé » entre la santé scolaire, les personnels de la PMI (protection maternelle infantile) et les professionnels de santé (médecins libéraux, en premier lieu), afin de pouvoir réaliser des visites médicales permettant de détecter des troubles (vision, audition) ou des maladies « risquant d'affecter l'adaptation en milieu scolaire et les apprentissages des enfants ». « Plus de ressources aux familles » et une concertation Les ministre de l'Education et de la Santé prévoient aussi d'offrir « plus de ressources aux familles, leur permettant d'assurer à leurs enfants une meilleure prévention en matière de santé ». De nouveaux outils seront ainsi intégrés dans la « mallette des parents », un dispositif de fiches méthodologiques et de ressources permettant aux familles de préparer des rencontres avec les enseignants durant l'année scolaire, qui sera « entière revu » en mars 2018. Enfin, le gouvernement annonce le lancement d'une concertation, « impliquant les parties prenantes » (parents, enseignants, médecins scolaires, professionnels de santé), qui devrait déboucher, début 2018, sur des actions de prévention, au sein du programme national de Santé publique.